

Dispenses aux épreuves du domaine général du CAP

Arrêté du 23 juin 2014 relatif à l'obtention de dispenses d'unités aux épreuves générales hors PSE du certificat d'aptitude professionnelle applicable depuis la session 2015 (B.O du 24 juillet 2014).

Les diplômes obtenus, hors des pays indiqués dans ce tableau n'ouvrent droit à AUCUNE dispense même avec une traduction ENIC-NARIC

| | Matières dispensables | Conditions : être titulaire d'un | Documents exigés |
|---|---|--|--|
| Certifications délivrées en France | <ul style="list-style-type: none">•Français, Histoire géographie, Éducation civique•Mathématiques, sciences physiques et chimiques•Éducation physique et sportive | <ul style="list-style-type: none">•CAP de l'Éducation nationale de la formation maritime ou agricole•BEP de l'Éducation Nationale, de la formation maritime ou agricole•Diplôme ou titre enregistré RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) au moins de niveau 4•Baccalauréat ou DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) ou examen spécial d'entrée à l'université. | Copie des diplômes ou relevés de notes Vérifier l'enregistrement au RNCP le cas échéant : http://www.rncp.cncp.gouv.fr/ |
| Certifications délivrées par les États membres de l'Union européenne, de l'espace économique européen ou de l'association européenne de libre-échange | <ul style="list-style-type: none">•Français, Histoire géographie, Éducation civique•Mathématiques, sciences physiques et chimiques•Éducation physique et sportive | <ul style="list-style-type: none">•Certifications délivrées au minimum de niveau 4 par les Etats membres de l'Union européenne, de l'espace économique européen ou de l'association européenne de libre-échange (Article 3) <p>Si les certifications de dispense ne sont pas en français, une traduction établie par un traducteur assermenté sera exigée. (Article 5)</p> <p>Pays concernés : Norvège, Suisse, Islande, Liechtenstein, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède.</p> | La certification doit comprendre au moins une épreuve passée en langue française ou vous devez justifier d'une qualification en langue française correspondant au niveau A2 du cadre européen commun de références pour les langues (CECL). La certification doit être au minimum de niveau 4. |
| Candidats individuels | <ul style="list-style-type: none">•Éducation physique et sportive | Les candidats individuels peuvent demander à être dispensés de l'épreuve d'éducation physique et sportive sans avoir à fournir de justificatif. | |